

RCS : LAVAL  
Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00390  
Numéro SIREN : 913 683 082  
Nom ou dénomination : FR FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2023 sous le numéro de dépôt 6671

# BILAN - ACTIF

AFRFINA - EURL FR FINANCES

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

ACTIF	Valeurs au 31/07/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/07/22
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	984,99	181,49	803,50	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	122 500,00		122 500,00	122 515,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>123 499,99</b>	<b>181,49</b>	<b>123 318,50</b>	<b>122 515,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	7 800,00		7 800,00	7 200,00
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	85,80		85,80	582,00
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	75 159,92		75 159,92	23 805,00
Charges constatées d'avance (3)				251,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>83 045,72</b>		<b>83 045,72</b>	<b>31 838,00</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>206 545,71</b>	<b>181,49</b>	<b>206 364,22</b>	<b>154 353,00</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

# BILAN - PASSIF

AFRFINA - EURL FR FINANCES

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/07/23	Valeurs au 31/07/22
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 122 500,00 )	122 500,00	122 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	12 250,00	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 417,03	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	31 615,95	23 667,03
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>172 782,98</b>	<b>146 167,03</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>172 782,98</b>	<b>146 167,03</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	3 600,00	3 100,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	495,60	2 016,00
Fournisseurs, factures non parvenues		696,00
Dettes fiscales et sociales	29 485,64	2 373,97
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>33 581,24</b>	<b>8 185,97</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>206 364,22</b>	<b>154 353,00</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

33 581,24

8 185,97

# COMPTE DE RÉSULTAT

AFRFINA - EURL FR FINANCES

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

	Du 01/08/22 Au 31/07/23		Du 12/04/22 Au 31/07/22		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	76 500,00	100,00	6 000,00	100,00	70 500,00	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>76 500,00</b>	<b>100,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>100,00</b>	<b>70 500,00</b>	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	5,11	0,01			5,11	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>76 505,11</b>	<b>100,01</b>	<b>6 000,00</b>	<b>100,00</b>	<b>70 505,11</b>	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 529,12	4,61	2 910,00	48,50	619,12	21,28
Impôts, taxes et versements assimilés	118,97	0,16	103,00	1,72	15,97	15,50
Salaires et traitements	59 566,66	77,86	3 740,97	62,35	55 825,69	
Charges sociales	4 520,26	5,91	10,00	0,17	4 510,26	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	181,49	0,24			181,49	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	0,66				0,66	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>67 917,16</b>	<b>88,78</b>	<b>6 763,97</b>	<b>112,73</b>	<b>61 153,19</b>	<b>904,10</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 587,95</b>	<b>11,23</b>	<b>-763,97</b>	<b>-12,73</b>	<b>9 351,92</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

AFRFINA - EURL FR FINANCES

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

	Du 01/08/22 Au 31/07/23	% CA	Du 12/04/22 Au 31/07/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	24 500,00	32,03	24 500,00	408,33		
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>24 500,00</b>	<b>32,03</b>	<b>24 500,00</b>	<b>408,33</b>		
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>24 500,00</b>	<b>32,03</b>	<b>24 500,00</b>	<b>408,33</b>		
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>33 087,95</b>	<b>43,25</b>	<b>23 736,03</b>	<b>395,60</b>	<b>9 351,92</b>	<b>39,40</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 472,00	1,92	69,00	1,15	1 403,00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>101 005,11</b>	<b>132,03</b>	<b>30 500,00</b>	<b>508,33</b>	<b>70 505,11</b>	<b>231,16</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>69 389,16</b>	<b>90,70</b>	<b>6 832,97</b>	<b>113,88</b>	<b>62 556,19</b>	<b>915,51</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>31 615,95</b>	<b>41,33</b>	<b>23 667,03</b>	<b>394,45</b>	<b>7 948,92</b>	<b>33,59</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**Annexe**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**AFRFINA - EURL FR FINANCES**

**Du 01/08/2022 au 31/07/2023**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023 dont le total est de 206 364,22 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 31 615,95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**AFRFINA - EURL FR FINANCES**

**Du 01/08/2022 au 31/07/2023**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel informatique

3 ans

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**AFRFINA - EURL FR FINANCES**

**Du 01/08/2022 au 31/07/2023**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette					
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
2M AND CO - 2 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE 53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE - 823157516	4 000,00	163 557,00	24,50	122 500,00	122 500,00			1 682 912,00	172 246,00	24 500,00
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ACTIF CIRCULANT

AFRFINA - EURL FR FINANCES

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 800,00	7 800,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	85,80	85,80	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAUX</b>		<b>7 885,80</b>	<b>7 885,80</b>	
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

# ENTREPRISES LIÉES

AFRFINA - EURL FR FINANCES

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la ste a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		122 500,00
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<b>Total des immobilisations</b>		<b>122 500,00</b>
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		7 800,00
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
<b>Total des créances</b>		<b>7 800,00</b>
Disponibilités		
<b>Total des disponibilités</b>		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total des dettes</b>		
Chiffre d'affaires		76 500,00
Produits		
Produits de participations		24 500,00

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

**AFRFINA - EURL FR FINANCES**

**Du 01/08/2022 au 31/07/2023**

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	7 800,00
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>7 800,00</b>

# CAPITAUX PROPRES

**AFRFINA - EURL FR FINANCES**

**Du 01/08/2022 au 31/07/2023**

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 250,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	12 250,00	10,00

# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

AFRFINA - EURL FR FINANCES

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	495,60	495,60		
Personnel & comptes rattachés	146,67	146,67		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	12 712,76	12 712,76		
Etat & Impôts sur les bénéfices	1 472,00	1 472,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	15 151,00	15 151,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3,21	3,21		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	3 600,00	3 600,00		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>33 581,24</b>	<b>33 581,24</b>		

  

renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	3 600,00	

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

**AFRFINA - EURL FR FINANCES**

**Du 01/08/2022 au 31/07/2023**

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

2 548,98

**TOTAL DES CHARGES À PAYER**

**2 548,98**

**FR FINANCES**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 122 500 euros**  
**Siège social : 5 Chemin de Montplours**  
**Château-Gontier**  
**53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE**  
**913 683 082 RCS LAVAL**

**EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 6 DECEMBRE 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2023 s'élevant à 31 615,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	31 615,95 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 0,41 euro par part	5 000,00 euros
Au compte « autres réserves » Qui s'élève ainsi à 33 032,98 euros	26 615,95 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 juillet 2022 :  
5 000,00 euros, soit 0,41 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 000,00 euros

Certifié conforme  
Monsieur Franck RENIER  
Gérant

